

DEMANDE DE MODIFICATION de la CARTE RÉGIONALE DE L'APPRENTISSAGE Rentrée 2014

TOUS LES CHAMPS DOIVENT ETRE OBLIGATOIREMENT RENSEIGNES SOUS PEINE DE NON-RECEVABILITE DU DOSSIER

NOM DE L'ETABLISSEMENT, DEMANDEUR ^{(1)*}

Centre de formation d'apprenties (C.F.A) de l'Université Bordeaux Montaigne

FICHE SYNTHETIQUE DE LA DEMANDE

<p style="text-align: center;">Diplôme : Master professionnel de journalisme</p> <p style="text-align: center;">Type de demande</p> <p><input type="checkbox"/> Ouverture simple</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Ouverture avec mixité des voies de formations</p> <p>Si oui mixité des publics :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Scolaire/Universitaire</p> <p><input type="checkbox"/> Formation continue</p>	<p>Code examen (vérification sur BCN) :</p> <p>Si diplôme en cours d'habilitation : le numéro de la demande d'habilitation ⁽²⁾.</p> <p>GFE : 19 (Cf Annexe 1) :</p> <hr/> <p>Niveau : I master 2</p> <hr/> <p>Durée du cycle : 1 an</p>	<p>Lieu de la formation : (préciser si UFA et /ou création de nouveau CFA)</p> <p>CFA de l'université de Bordeaux Montaigne, UFA journalisme</p> <p>Ville : Bordeaux</p> <p>Département : 33</p> <p>Préciser le cas échéant le(s) autre(s) établissement(s) partenaire(s) de la formation :</p> <p>Institut de journalisme Bordeaux Aquitaine (IJBA)</p>	<p>Nombre d'apprenti-e-s pour la formation :</p> <p>Min : 5 Max : 8</p> <p>Autres publics (si mixité) :</p> <p>34 étudiants en 2^{ème} année de master professionnel de journalisme en formation initiale</p>
--	--	--	---

Nom et coordonnées de la personne en charge du dossier : UFA journalisme, François SIMON
 CFA de l'université Bordeaux Montaigne, Mme Marie DINCLAUX

Signature de l'organisme gestionnaire,
 (indiquer les noms, prénoms, qualité du signataire et apposer le cachet de l'organisme)

M. Jean-Paul JOURDAN, Président de l'université Bordeaux Montaigne

(1) Pour tout projet de création de CFA non conventionné par la Région, joindre un exemplaire des statuts de l'organisme gestionnaire
 (2) Au moment du dépôt de la demande, les diplômes/titres proposés devront être ouverts et enregistrés au Registre National des Certifications Professionnelles (R.N.C.P.) ; la demande comporte obligatoirement le code examen (à défaut pour les diplômes qui nécessitent une habilitation le numéro de la demande d'habilitation).

CARACTERISTIQUES DE LA DEMANDE

Pré requis exigés en terme de diplômes et spécialités (*classer par ordre de priorité*).

Réussite à la première année de master professionnel de journalisme reconnu par la commission paritaire des journalistes (niveau maîtrise).

.....

.....

.....

.....

Caractéristiques du public visé par la demande (*ex : tranches d'âges concernées, répartition filles/garçons, accueil d'un public handicapé,...*) :

Etre boursier d'Etat.....

.....

La formation demandée s'inscrit-elle dans une politique de filière ? A développer.

.....

.....

TOUS LES CHAMPS DOIVENT ETRE OBLIGATOIREMENT RENSEIGNES SOUS PEINE DE NON-RECEVABILITE DU DOSSIER

MODALITES DE FINANCEMENT

- Principe de financement :

Les coûts prévisionnels de fonctionnement et d'investissement **doivent être estimés de façon fiable dès la demande d'ouverture**. Ils valent engagement de la part de l'Organisme Gestionnaire du CFA ou de la Section d'Apprentissage qui déclare **leur avoir consacré une évaluation approfondie**.

- Fonctionnement :

◆ COÛTS ESTIMÉS EN FONCTIONNEMENT :

(prenant en compte les éventuels crédits libérés figurant dans le tableau ci-dessus)

Il s'agit d'un engagement financier contractuel concernant les années ci-dessous :

	2014 (sept. à décembre)	Années civiles			
		2015		2016	
Charges	%	%	%	%	%
60 Achats	230	700	700	700	
6256 Frais de missions	1 300	4 000	4 000	4 000	
641 Salaires du personnel	5 730	17 183	17 183	17 183	
645 Charges sociales sur salaires	2 664	7 990	7 990	7 990	
657 Autres charges	1 000	3 000	3 000	3 000	
Total des charges	10 924	32 873	32 873	32 873	
Produits	%	%	%	%	%
77720 Subvention pour le fonctionnement Région Externat	1 000	3 000	3 000	3 000	
77730 Subvention pour le fonctionnement (Organisme Gestionnaire)	1 000	1 000	1 000	1 000	
74810 Sommes venant en exonération de taxe d'apprentissage	8 924	28 873	28 873	28 873	
748 Autres subventions d'exploitation					
7... Autres produits					
Total des produits	10 924	32 873	32 873	32 873	

Dans le cas d'une ouverture de section d'apprentissage, indiquer, pour chaque année, le coût de la promotion concernée.

Coût prévisionnel des primes en année pleine destinées aux apprentis (respecter barèmes annexe 2) : **3000 €**

Calcul du coût de formation prévisionnel par apprenti (à calculer en fonction des effectifs prévisionnels sur la durée totale du cycle de formation) **3.737 €**

Coût par étudiant (1/12)	2.190 €
Coût suivi individuel et THR (1/5)	+ 1.547 €
Coût par apprenti	= 3.737 €

TOUS LES CHAMPS DOIVENT ETRE OBLIGATOIREMENT RENSEIGNES SOUS PEINE DE NON-RECEVABILITE DU DOSSIER

◆ **CALENDRIER DES INVESTISSEMENTS :** néant

	Mois	Année	Observations
A l'ouverture (année N)			
N + 1			
N + 2			

LES CHAMPS DOIVENT ETRE OBLIGATOIREMENT RENSEIGNES SOUS PEINE DE NON-RECEVABILITE DU DOSSIER

MODALITES PEDAGOGIQUES

1. Déroulement total de la formation (pour une promotion)

Date du début des cours :1^{er} septembre 2014.....Date de fin : ...31 .août 2015.....

2. Durée totale de la formation (Cf annexe 12 de la Convention quinquennale) (1)

Volume horaire	1 ^{ère} année		
Nombre d'heures de formation en centre	420 h		
Nombre d'heures en entreprise	1085 h		

Regroupements en Centre *	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Nombre de semaines			
Volume horaire par semaine			

Le diplôme demandé est-il déjà préparé dans votre établissement? oui non *Si oui, renseignez le tableau suivant.*

Par quelle voie de formation ?	Depuis combien d'années?	Durée du cycle (en année)	Effectif sortant (annuel moyen)	Taux de réussite (% de reçus)
<input checked="" type="checkbox"/> En voie scolaire	7 ans	2 ans	36	100 %
<input type="checkbox"/> En contrat de professionnalisation				
<input type="checkbox"/> Autre Formation Professionnelle Continue				
<input type="checkbox"/> Par apprentissage (ex : sur d'autres régions)				

(1) Ces tableaux doivent concorder avec l'annexe 4

Expliquez et développez l'incidence financière d'une telle mixité (en + ou -)

L'objectif est de réaliser des économies d'échelle.

S'il est déjà préparé par apprentissage, néant

précisez dans le tableau suivant, sur les trois dernières années scolaires. *(Obligatoire)* **RENSEIGNÉS SOUS PEINE DE NON-RECEVABILITE DU DOSSIER**

Année scolaire	Nombre de ruptures de contrats	Effectifs sortants	Effectifs totaux	Taux de réussite (% de reçus)
rentrée n-1 :				
rentrée n-2 :				
rentrée n-3 :				

3. Mixage des voies de formation

Si vous envisagez de mixer les voies de formation

Si oui, renseignez le tableau suivant. (Obligatoire)

Enseignements	Effectifs	Elèves (voie scolaire)	Apprentis	Stagiaires en contrat de prof.	Autres stagiaires en FPC	Total
Sur les enseignements généraux		34	5			39
Sur les enseignements prof. ou techno.		34	5		4	43
Sur certains enseignements, précisez ci-dessous :						
.....						
.....						
.....						
.....						

4. Equipe pédagogique

Veillez décrire l'équipe pédagogique prévue pour la formation demandée dans le tableau annexe 3 correspondant

Est-il nécessaire de compléter la formation du personnel existant ? **NON**
Si oui, précisez le type de formation envisagée en annexe.

Est-il nécessaire de recruter des formateurs(trices) ? **NON**
Si oui, quels volumes horaires doivent-ils assurer ? :
Compléter l'annexe 3.

Si vous pensez faire appel, de manière ponctuelle, à des **professionnels du secteur d'activité concerné**, précisez le type de professionnel, leur fonction et les enseignements concernés.

- | | |
|---|---|
| - Agnès MOLINIER, rédactrice en chef à France Télévisions | Analyse du traitement de l'info |
| - Christophe AIRAUD, JRI à France Télévisions | Techniques d'interview |
| - Mark HUNTER, journaliste chercheur indépendant | Techniques d'enquête |
| - Guillaume HOAIR, JRI à BFM | Télévision (l'info en continu) |
| - Annie-Claude ELKAÏM, journaliste à ARTE | Ecriture audiovisuelle |
| - Antoine ESTEVES, journaliste à i-Télé | Télévision (face caméra/plateau sur le terrain) |
| - Patrick BOITET, rédacteur en chef France Télévisions | Télévision (les formats longs) |
| - Pascale WINKEL, journaliste à TF1 | La chronique, le plateau en studio |
| - Nicolas TITONEL, monteur indépendant | Préparation à l'insertion professionnelle |
| - Antoine DE ROUX, réalisateur indépendant | Préparation à l'insertion professionnelle |
| - Serge HUOT, producteur indépendant | Préparation à l'insertion professionnelle |
| - François ROZIER, comédien – formateur télévision | Présentation JT |

Est ce que les formateurs perçoivent une indemnité quelconque :

ISA
modifié).....

ISOE

Autre : rémunération en qualité d'intervenant extérieur (décret 87-889 du 29 octobre 1987

5. Fonctionnement pédagogique et individualisation des parcours

*Veillez compléter et adapter le **tableau annexe 4** correspondant (organisation pédagogique)*

Veillez préciser les aspects suivants :

A développer

- (- **Outils et fonctionnement pédagogiques** : réunions de concertation, documents pédagogiques
- (- **Individualisation des parcours** : positionnement, accompagnement du projet professionnel de l'apprenti, appui aux apprentis en difficulté, aide à l'orientation, accueil public handicapés...
- (- **Qualité relationnelle** : contacts avec les anciens apprentis, échanges entre apprentis et CFA européens, participation à la vie de l'établissement
- (- **Aspects techniques** : activités susceptibles d'être confiées aux apprentis dans l'entreprise, équipements indispensables dans l'entreprise ou au CFA (notamment pour les rénovations de diplômes)
- (- **Lien avec l'entreprise** : modalités d'association des entreprises et maîtres d'apprentissage à la formation des apprentis, nombre de visites en CCF
- (- **Actions au titre de l'engagement Education et Citoyen** : modalités de mise en œuvre
- (
- (- **Dédoubllement ou regroupement** : raisons et méthodologie appliquée.

Le projet de l'Institut de Journalisme Bordeaux Aquitaine - école de journalisme reconnue par la profession et composante de l'Université Bordeaux Montaigne - d'ouvrir au 1er septembre 2014 une formation par apprentissage débouchant sur la délivrance d'un master professionnel de journalisme, s'inscrit dans une stratégie de l'école visant à démocratiser l'accès des formations au journalisme et à démocratiser la profession, tout en cultivant ses exigences de qualité de l'information.

Ce projet prend ainsi en compte, dans son contenu pédagogique, les bouleversements du paysage de la presse écrite et audiovisuelle. Pour s'insérer sur le marché du travail et y demeurer, il convient aujourd'hui, sur la base d'une solide culture générale impliquant une maîtrise correcte de la langue française, d'acquérir les fondamentaux du journalisme, une culture numérique, et une spécialisation technique qui inclut, elle-même, de nouvelles compétences, de nouvelles postures, de nouveaux comportements.

Notre projet prend également en compte le caractère discontinu des carrières journalistiques, la convergence d'activités autrefois séparées, et la polyvalence exigée des journalistes, appelés à passer d'un support technique à l'autre, au sein de la même entreprise et au cours de la même journée. Sur ce plan, notre projet respecte scrupuleusement le cahier des charges établi par la profession en contrepartie de la délivrance de son agrément. Ce cahier des charges stipule l'obligation de dispenser une formation complète : en presse écrite, radio, télévision et journalisme en ligne. C'est à cette condition que le master professionnel délivré par l'IJBA est reconnu par la profession.

Notre projet répond aussi à la stratégie du groupe France Télévisions, pressenti pour être notre premier partenaire, qui vise à recruter des personnels disposant de compétences beaucoup plus diversifiées que par le passé.

Cette diversification découle de la révolution numérique mais également d'une plus grande polyvalence exigée des futurs journalistes de télévision. Le cloisonnement qui prévalait jusque-là entre les différents corps de métier (caméraman devenu JRI, monteur, rédacteur) n'est plus aussi étanche et des compétences complémentaires sont souhaitables.

Durée :

Le choix d'une durée d'un an pour la formation en apprentissage correspondant à la seconde année du master professionnel, résulte donc à la fois de notre prise en compte des mutations à l'œuvre dans le paysage médiatique et de nos obligations contractuelles à l'égard de la profession. Le maintien d'une première année de formation à l'école s'impose dès lors comme une évidence : c'est au cours de cette première année passée à l'IJBA que le futur apprenti intègre les fondamentaux du journalisme, s'initie à la presse écrite, à la radio et à la vidéo, et acquiert une maîtrise de l'écriture multimédia. Autant d'atouts qui consolideront et bonifieront l'expérience acquise pendant l'année d'apprentissage.

Rythme :

L'alternance sur le rythme d'un mois à l'école et de deux mois à l'entreprise semble la plus appropriée dans la mesure où elle a fait ses preuves et facilite l'élaboration et l'ajustement des calendriers.

Recrutement :

En matière de recrutement des apprentis, la sélection portera exclusivement sur les étudiants boursiers d'Etat. Le jury sera composé de représentants des directions nationale et régionale de France. Les candidats sont choisis parmi les étudiants ayant validé leur première année de master professionnel et répondant aux critères sociaux posés par France Télévisions.

Parcours individualisé :

La formation est très individualisée et spécialement au cours des semaines où l'apprenti rejoint l'école puisque l'emploi du temps a été construit pour correspondre aux sessions en atelier :

- travail d'écriture, voix et mixage
- technique d'enquête et de recherche documentaire, techniques d'interview
- travail de desk et de plateau qui correspondent aux aspects du travail de journaliste plus individuels

Intégration à un groupe mixte :

Durant l'année d'apprentissage l'apprenti est intégré au groupe des étudiants journalistes du master professionnel qui ont choisi la spécialité TV et des stagiaires issus de la formation continue, journalistes ou personnels de l'audiovisuel, qui se perfectionnent en vue d'obtenir le diplôme universitaire de journalistes reporters d'images.

Ce groupe est déjà mixte de par son recrutement, hétérogène par nature et il fonctionne comme une rédaction de presse par complémentarité de compétences (rédaction, tournage, montage, mixage)

Liens avec l'entreprise :

Des rendez-vous entre le responsable pédagogique de l'école et le tuteur en entreprise sont à prévoir à la fin de chaque session de formation à l'école et à la fin de chaque stage en entreprise. C'est à dire au moins cinq RV : fin octobre, fin décembre, fin janvier, fin mars, fin avril

Liens avec l'apprenti :

Un enseignant titulaire de l'IJBA sera responsable de l'accueil et du suivi individualisé de l'apprenti. Il sera en même temps le référent pour le maître d'apprentissage en entreprise.

A la fin de chaque semaine de cours, l'apprenti bénéficiera d'un rendez-vous avec son responsable pédagogique, soit une heure consacrée à évaluer le travail effectué en entreprise et une heure destinée à cadrer le travail sur le Mémoire, travail universitaire nécessaire à l'obtention du Master professionnel.

Autres commentaires sur les modalités pédagogiques :

Précisez si vous êtes amenés à doubler les classes, dans quels domaines et pour quelles raisons

Les apports théoriques se font en groupe complet tandis que les exercices d'application se font soit seul, soit en binôme ou en équipes restreintes.

Tous les champs doivent être obligatoirement renseignés sous peine de non-recevabilité du dossier

1. La formation demandée vise t-elle ?

une insertion professionnelle directe

une poursuite d'étude

Elle vise les deux

2. Insertion professionnelle

Quels sont les secteurs d'activité visés ?

.....
...de l'audiovisuel, du multimédia, de l'information, de la communication
.....
.....

Quel est le type d'entreprises visé ?

.....
Les chaînes de télévisions publiques ou privées, nationales ou régionales,
Entreprises de production audiovisuelle
Services audiovisuels des entreprises de presse
Départements vidéos de la presse écrite en ligne
.....
.....
.....
.....
.....

Quels sont, éventuellement, les métiers et les fonctions visés ?

.....
Rédacteurs
Journalistes reporters d'images bi ou tri qualifiés (rédaction tournage montage)
Recherchistes
.....
.....
.....

Dans le cas où vous formez des jeunes sur le même diplôme et/ou sur des diplômes de la même filière, veuillez donner des éléments d'information sur leur insertion professionnelle dans le tableau annexé n°5.

TOUS LES CHAMPS DOIVENT ETRE OBLIGATOIREMENT RENSEIGNES SOUS PEINE DE NON-RECEVABILITE DU DOSSIER

² Fournir les copies d'études, de courriers d'entreprises... ou tout autre document pour justifier de l'opportunité socio-économique de votre demande.

La formation demandée répond-elle à des problématiques locales, au niveau du public visé, de secteurs d'activités ou de métiers spécifiques ?

Par ailleurs, envisagez-vous, à ce titre, une spécialisation de la formation (modules optionnels, modules d'adaptation locale....) ?

-
- former des journalistes de l'audiovisuel polyvalents
 - rédacteurs à compétences complémentaires (tournage et montage)
 - journalistes reporters d'images bi ou tri qualifiés
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-

3. Partenariats

Avez-vous un accord de coopération avec une branche, une organisation professionnelle régionale ou locale. Si oui, lequel³ ?

France Télévisions et toutes ses implantations en France et dans ses 9 stations outremer

.....

Quelles sont les entreprises impliquées dans votre projet ? Veuillez donner des éléments d'information dans le tableau annexé.

Entreprises impliquées : France 3 et toutes ses stations régionales, Soir 3, France 3 national
France 2, ex RFO et ses 9 stations ultramarines, Pôle images INATECH à Pessac

.....

Votre projet de formation s'inscrit-il dans un partenariat local avec d'autres structures de formation et/ou avec des professionnels de l'orientation ?

.....NON.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

TOUS LES CHAMPS DOIVENT ETRE OBLIGATOIREMENT RENSEIGNES SOUS PEINE DE NON-RECEVABILITE DU DOSSIER

³ Joindre des courriers justifiant de cet accord.

TABLEAUX ANNEXES A RENSEIGNER OBLIGATOIREMENT (SAUF FERMETURES)

Liste des Groupes Formation Emploi (GFE)

N°	SECTEUR
01	AGRICULTURE
02	PECHE, MER, AQUACULTURE
03	BATIMENT GROS-OEUVRE, GENIE CIVIL, EXTRACTION
04	BATIMENT : EQUIPEMENTS ET FINITIONS
05	STRUCTURES METALLIQUES, TRAVAIL DES METAUX, FONDERIE
06	MECANIQUE, AUTOMATISMES
07	ELECTRICITE, ELECTROTECHNIQUE, ELECTRONIQUE
08	TRAVAIL DES MATERIAUX, INDUSTRIE DE PROCESS, LABORATOIRE
09	PRODUCTION ALIMENTAIRE, CUISINE
10	TEXTILE, HABILLEMENT, CUIR
11	TRAVAIL DU BOIS
12	TECHNIQUES GRAPHIQUES, IMPRESSION
13	TRANSPORT, CONDUITE, MANUTENTION, MAGASINAGE
14	TERTIAIRE DE BUREAU, TERTIAIRE SPECIALISE
15	COMMERCE ET DISTRIBUTION
16	PARAMEDICAL, TRAVAIL SOCIAL, SOINS PERSONNELS
17	HOTELLERIE, RESTAURATION, TOURISME, LOISIRS
18	NETTOYAGE, ASSAINISSEMENT, ENVIRONNEMENT, SECURITE
19	TECHNIQUES DE LA COMMUNICATION, MEDIA
20	ARTS APPLIQUES, ARTS DU SPECTACLE
21	FORMATIONS GENERALES, GENERALISTES, DEVELOPPEMENT PERSONNEL
22	FORMATIONS D'AIDE A L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE



FINANCEMENT T.H.R. en APPRENTISSAGE
 (cf. règlement d'intervention adopté par le Conseil Régional le 25 juin 2009)
BAREMES 2012

Primes aux apprentis :

Taux 2012

1. Hébergement des apprentis, la nuitée : Salaire net < à 700€, prime de 5 €.
 Salaire net > à 700€, prime de 4 €.

Conditions d'attribution :

- hébergement au sein des structures ou hors structures si hébergement inexistant ou saturé

- prime versée pour les nuitées concomitantes aux jours de regroupements en formation (veilles des regroupements considérées comme concomitantes)

2. Restauration des apprenti-e-s, le repas : 1,50 €

3. Transport des apprenti-e-s :

DISTANCES ⁽¹⁾ « ALLER »	Apprenti-e-s internes	Apprenti-e-s externes ⁽²⁾
6 à 25 km	32 €	140 €
26 à 50 km	80 €	353 €
51 à 75 km	121 €	600 €
76 à 100 km	163 €	600 €
+ de 100 km	300 €	600 €

(1) Domicile principal - Lieu formation

(2) l'aide de 600 euros est accordée seulement si le centre de formation ne dispose pas d'hébergement dédié ou disponible.

L'équipe de fonctionnement et les besoins en enseignants-formateurs ou formations
(hors professionnels intervenants ponctuellement)

Equipe existante	Nom-Prénom	Matières enseignées/ fonction	Statut (contractuel, titulaire ...)	A recruter		Expérience de l'alternance (nombre d'années)	Enseignement/fonction dans d'autres formations, lesquelles ?	Formations spécifiques envisagées		
				OUI	NON			Intitulé	Nombre d'heures	Coût estimé
Coordinateur	BESSE Brigitte	écriture télé techniques d'interview	maître de conférences associé plein temps		X	néant	master professionnel de journalisme en formation initiale à l'IJBA	néant		
Equipe pédagogique	SIMON François	techniques d'enquête	maître de conférences titulaire		X	oui (3 ans)	master professionnel de journalisme en formation initiale à l'IJBA	néant		
	BRIEU Jean-François	écriture radio	maître de conférences titulaire		X	néant	master professionnel de journalisme en formation initiale à l'IJBA	néant		
	SANTOS-SAINZ Maria	analyse et traitement de l'information	maître de conférences titulaire		X	néant	master professionnel de journalisme en formation initiale à l'IJBA	néant		
	KUROWSKI Karsten	vidéo	maître de conférences associé mi-temps		X	néant	master professionnel de journalisme en formation initiale à l'IJBA	néant		
	BOUNIOL Jean-Charles	multimédia	maître de conférences associé mi-temps		X	néant	master professionnel de journalisme en formation initiale à l'IJBA	néant		
	YOUSOUF IBRAHIM Samir	montage	technicien audiovisuel titulaire		X	néant	master professionnel de journalisme en formation initiale à l'IJBA	néant		

Equipe administrative	FERRARI Gabriele	Responsable administrative	Ingénieur d'études		X	néant	master professionnel de journalisme en formation initiale à l'IJBA	néant		
	VANDENELSKEN Virginie	secrétariat pédagogique	adjoint technique		X	néant	master professionnel de journalisme en formation initiale à l'IJBA	néant		
	LABBE Nathalie	secrétariat financière	adjoint technique		X	néant	master professionnel de journalisme en formation initiale à l'IJBA	néant		
	LABEQUERIE Mayalen	technicien informatique	agent contractuel		X	néant	master professionnel de journalisme en formation initiale à l'IJBA	néant		

Tous les champs doivent être obligatoirement renseignés sous peine de non-recevabilité du dossier

Nom et Coordonnées de la structure	ORGANISATION PEDAGOGIQUE DES ENSEIGNEMENTS 2014/2015 CYCLE DE FORMATION : (Diplôme) 1 année (seconde du master professionnel de journalisme)	
TEMPS 0 : Avant l'entrée dans la Structure de formation <u>Actions mises en œuvre :</u> 1 ^{ère} année de master professionnel de journalisme à l'IJBA ou dans une autre des 9 écoles reconnues par la Commission paritaire nationale de l'emploi des journalistes (CPNEJ) délivrant un master ou un diplôme équivalent ayant grade de master (* voir annexe 4 a ci-après)		
TEMPS 1 : Dès la rentrée <u>Actions mises en œuvre :</u> définition de la progression pédagogique et des objectifs attendus. -		
TEMPS 2 : CONTENU DE LA FORMATION) + VOLUME HORAIRE : 1 année 420 h 12 semaines de cours organisées en trois blocs de quatre semaines de cours (360 h) plus 60 h de cours en individuel à raison de 5 heures par semaine de cours		
<p>Octobre (semaines 1 à 4) :</p> <p>Analyse du traitement de l'info (M2/S1 UE2) L'information TV, analyse des Journaux télévisés et des reportages audiovisuels 30 h</p> <p>Technique d'interview (M2/S1 UE1) La construction du reportage TV 30 h</p> <p>Technique d'enquête (M2/S1 UE1) Délimiter un sujet, trouver un angle, formuler un propos journalistique 30 h</p> <p>Préparation à l'insertion professionnelle (M2/S1 UE4) L'équipe de reportage et la répartition des rôles entre rédacteur, JRI et monteur 30 h</p> <p>Janvier (semaines 5 à 8) :</p> <p>Ecriture audiovisuelle (M2/S1 UE4) Le travail de desk : commentaires sur images d'agences (EVN), rédaction d'encadrés, conception et réalisation d'infographies pour les sujets des rubriques Économie et société 30 h</p> <p>Télévision (M2/S1 UE 5) Le travail face caméra : plateaux sur le terrain (plateaux de situation et duplex), plateaux en studio (présentation de JT et chroniques) 30 h</p> <p>Réalisation multimédia (M2/S1 UE2) La déclinaison web/TV ou comment produire des reportages enrichis pour le multisupport 30 h</p> <p>Acquisition des connaissances relatives à un domaine de spécialité (M2/S1 UE 3) Enrichir son style en mots et en images, travailler la créativité à travers la production de reportages pour la rubrique Culture ou Sport 30 h</p> <p>Avril (semaines 9 à 12) :</p> <p>Radio (M2/S1 UE 5) L'information en continu : flashes, chroniques, plateaux pour apprendre à travailler vite, à respecter formats et délais 30 h</p> <p>Spécialisation majeure (M2/S2 UE1) L'actualité 30 h</p> <p>Spécialisation mineure (M2/S2 UE2) Le magazine 30 h</p> <p>Préparation à l'insertion professionnelle (M2/S2 UE 3) Le No comment et le magazine (synopsis) 30 h Le documentaire (synopsis)</p>		<p>Durant toute l'année :</p> <p><u>Temps spécifique à la pédagogie de l'alternance :</u> 60 heures de cours en individuel</p> <p>36 h Anglais (M2/S1 UE 3) 12 h Mémoire-réalisation (M2/S2 UE 4) 12 h Suivi individuel et restitutions des vécus</p> <p>Soit pour chacune des 12 semaines de stage :</p> <p>3 heures d'anglais selon niveau 1 heure consacrée au mémoire 1 heure de suivi individuel</p> <p>* Liaison CFA/ENTR. : 5 visites par an * Mise en place du tuteur pédagogique</p> <p><u>Actions pédagogiques spécifiques à l'IJBA:</u></p> <p>- visionnage des travaux réalisés en entreprise -</p>

TEMPS 3 : Sortie de la Structure de formation

Actions mises en œuvre :

- Délivrance d'un master professionnel de journalisme
- Suivi individuel des apprentis à définir avec l'entreprise

Annexe 4 a

*

En dehors de l'Institut de Journalisme Bordeaux Aquitaine (IJBA), les neuf écoles reconnues par la profession délivrant un master ou un diplôme ayant grade de master sont :

- le CELSA / Université Paris-Sorbonne
- le CFJ (Paris)
- le CUEJ / Université de Strasbourg
- l'EJCAM / Université d'Aix-Marseille
- l'ESJ (Lille)
- l'Ecole de Journalisme de Sciences Po (Paris)
- l'Ecole de Journalisme de Grenoble / Université Stendhal-Grenoble
- l'IFP / Université Panthéon-Assas
- l'Institut Pratique du Journalisme de l'Université Paris-Dauphine

Éléments d'information sur l'insertion professionnelle des jeunes formés

Intitulé de la formation	Enquête*		Voie (Scolaire, Apprenti, Contrat Prof., Autre FPC)	Année d'enquête	Effectif enquêté (nombre)	Taux de réponse (en %)	Taux d'insertion (en %)	Combien de temps après la sortie ? (en mois)	Insertion dans quels secteurs ?	Sur quels postes/fonctions ?
	Interne	Externe								
Master professionnel de journalisme	X		curseus universitaire en formation initiale	2013	37	78 %	78%	6 mois	Journalisme, Communication	journalistes rédacteurs, reporters, secrétaires de rédaction, web journalistes, pigistes, chargés de communication
Master professionnel de journalisme	x		curseus universitaire en formation initiale	2012	36	88 %	88%	18 mois	Journalisme, Communication	journalistes rédacteurs, reporters, secrétaires de rédaction, web journalistes, pigistes, chargés de communication

* Il s'agit d'enquête réalisée au sein de la structure si possible ou sur le diplôme existant ailleurs. Fournir des documents justificatifs.

Entreprises impliquées dans le projet de formation

Nom de l'entreprise	Nom du maître d'apprentissage	Activité principale	Dpt	Commune	Nombre de salariés	A-t-elle déjà accueilli des apprentis ? (oui/non)	A-t-elle formé des tuteurs ?	Nombre de contrats pressentis pour l'année de demande	Engagement pour une insertion professionnelle à l'issue du contrat (oui / non)
France Télévisions									

Tous les champs doivent être obligatoirement renseignés sous peine de non-recevabilité du dossier

